



La Sidra

DE LA SEMAINE

PIN'HAS

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Le petit-fils d'Aharon, Pin'has, est récompensé de son acte zélé, celui d'avoir tué le prince Zimri, de la tribu de Chimon, et la princesse de Midian avec laquelle il avait gravement fauté. D.ieu lui accorde une alliance de paix et la prêtrise.

Un recensement du peuple dénombre 601 730 hommes de vingt à soixante ans.

Moché reçoit les instructions concernant le partage de la terre entre les tribus et les familles d'Israël, sous forme de tirage au sort.

Les cinq filles de Tsélof'had demandent à Moché le droit d'hériter de la terre de leur père, mort sans laisser de fils. D.ieu accepte leur demande et l'incorpore dans les lois d'héritage. Moché habilite Yehochoua pour lui succéder et mener le peuple vers la Terre d'Israël.

La Paracha se conclut par une liste détaillée des offrandes quotidiennes et des offrandes additionnelles apportées le Chabbat, Roch 'Hodèch (le premier jour du mois) et lors des fêtes de Pessa'h, Chavouot, Roch Hachana, Yom Kippour, Soukkot et Chemini Atserèt.

L'Alliance de paix

Dans notre Paracha, D.ieu dit à Moché que Pin'has, le fils d'Élazar, fils d'Aharon le Cohen, avait agi au Nom de D.ieu, et sauvé d'innombrables vies, quand il avait tué Zimri. Zimri cohabitait avec une femme de Midian. Quand Pin'has le tua, il mit fin à une épidémie qui avait tué 24 000 personnes. Pour son acte, D.ieu le récompensa en en faisant un Cohen, un prêtre, comme le disent les versets (Bamidbar 25 :12-13) : « C'est pourquoi tu diras : Voici ! Je lui donne Mon alliance de Chalom (paix). Ce sera une alliance éternelle de prêtrise pour lui et pour ses descendants après lui. »

Des questions

1. Selon la loi de la Torah, la prêtrise (être Cohen) est héréditaire. Pin'has n'était pas né Cohen. Pourquoi D.ieu semble-t-il enfreindre Sa propre loi pour faire ce don à Pin'has ?
2. Que signifie que D.ieu donna à Pin'has l'Alliance de Paix ? Son acte n'apparaît pas comme ayant été très pacifique !
3. Dans notre passage, la lettre hébraïque Vav dans le mot Chalom est scindée en deux. Dans sa représentation graphique, le Vav se présente comme deux lettres séparées : un Youd en haut et un petit Vav en bas. Que pouvons-nous en apprendre ?

Jeûne du 17 Tamouz :
Jeudi 9 juillet 2020
Début : 3h 25 Fin : 22h 45

Suite en page 2

La brèche

Inexorable. C'est ainsi que l'avancée des jours apparaît à nos yeux résignés. Et c'est aussi pourquoi cette semaine est celle du 17 Tamouz, le jeûne qui commémore notamment le jour où la première brèche fut faite dans la muraille de Jérusalem par l'ennemi venu de Babylone. Jour terrible, étape dramatique d'une chute dont toute l'ampleur apparaît trois semaines plus tard, avec le 9 Av, date de la destruction du Temple. Il est vrai que le peuple juif a une longue mémoire. Il est vrai aussi que, sans passé, l'avenir reste bien souvent dépourvu de sens. Pourtant, de tels événements ont-ils encore vraiment leur place dans notre vie ? Celui-ci est si ancien qu'il nous ramène au temps de Nabuchodonosor, à cette antiquité dont ne subsistent que quelques reliques conservées par les musées, faut-il qu'on lui accorde encore une si grande place ? Ou peut-être, justement, cette brèche ouverte dans la muraille de la Ville nous livre-t-elle aussi un message ?

A l'époque où cette histoire arriva, aucune cité ne pouvait vivre durablement sans muraille. Sans cette protection, elle se trouvait à la portée de tous ses ennemis et elle ne tardait pas à disparaître sous leurs coups. A l'abri, elle pouvait, au contraire, se développer. C'est pourquoi, une brèche faite par l'ennemi était clairement une tragédie. La muraille n'était cependant pas une séparation radicale d'avec le monde extérieur. Des portes y étaient ouvertes afin de permettre l'entrée et la sortie, l'échange. Mais ces portes jouaient également un rôle éminent de régulation. Elles étaient closes ou ouvertes selon les besoins et selon la volonté de ses habitants qui en gardaient ainsi la maîtrise. Du reste, dans l'histoire des hommes, les monarques absolus, ceux qui ne supportaient pas que leur pouvoir soit le moins du monde contesté, prirent toujours grand soin d'arraser les murailles des villes car l'indépendance que cela représentait ne pouvait leur convenir.

Matériellement, nous sommes évidemment loin de telles préoccupations et, lorsqu'elles subsistent autour des villes anciennes, les murailles ne sont plus que vestiges historiques. Mais l'évolution du monde aussi a tendance à effacer les particularités des cultures et des modes de vie, à briser la diversité pour y substituer une sorte d'uniformité mondialisée, en affirmant qu'il s'agit là d'un progrès : n'abat-on pas des « murailles » ? Et pourtant, conserver une part de soi-même, fidèle, au fond de son âme, hors de toute atteinte, en avoir conscience, n'est-ce pas la clé de tout échange ? Car, si tous sont identiques, que pourrait-on voir en l'autre sinon une reproduction de soi ? La muraille nous susurre qu'il est beau de rester ce que l'on est et qu'il est nécessaire de protéger cela. La brèche nous crie que l'unité et la conscience peuvent être remises en cause par une pression indésirée. Sachons en être les défenseurs.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 21h 35
Sortie : 22h 56

Bordeaux 21.30
Grenoble 21.06
Lille 21.40
Lyon 21.12

Marseille 21.01
Montpellier 21.08
Nancy 21.18
Nantes 21.43

Nice 20.55
Rouen 21.42
Strasbourg 21.12
Toulouse 21.18

A partir du dimanche 5 juillet 2020 Pose des Téléphones : 4h 25 Heure limite du Chema : 9h 54



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT PIN'HAS

Gagner la Prêtrise

On se serait attendu à ce que Pin'has soit Cohen depuis le début. Il était le fils d'Élazar et le petit-fils d'Aharon, tous deux Cohanim. Cependant, quand D.ieu les avait choisis pour la prêtrise, Il avait dit : « Tous vos descendants, à partir de maintenant, seront des Cohanim. » Pin'has était déjà né alors, si bien qu'il était exclu de ce don Divin. Cependant, D.ieu voulait, dès l'origine, qu'il soit Cohen mais Il désirait qu'il gagne ce titre.

Comment Pin'has le gagna-t-il ? Maïmonide définit le Cohen en termes spirituels, dans son Michné Torah : « Celui qui se consacre à se tenir devant D.ieu, à gérer, servir et suivre le droit chemin que D.ieu a créé, est tout aussi sanctifié que le Saint des Saints (il est comme le Grand Prêtre). D.ieu devient sa part et son héritage, éternellement. »

En d'autres termes, lorsque nous nous dévouons à D.ieu par des actes d'abnégation, nous sommes capables de révéler le niveau de « Cohen » dans notre âme. Ce niveau est synonyme de Ye'hida, le niveau le plus élevé de notre âme. Le Cohen, la Ye'hida, est également une étincelle de Machia'h que chacun de nous possède.

L'acte de Pin'has était empreint d'abnégation, transcendant la logique et la sécurité personnelle. Il agit dans un but supérieur, uniquement pour sanctifier le Nom de D.ieu. En révélant sa Ye'hida, il put entrer dans leur tente et transpercer de sa lance Zimri et la femme de Midian, mettant sa propre vie en danger. Parce qu'il commit cet acte de sacrifice de soi, agissant comme un Cohen,

dans les termes que définit Maïmonide, D.ieu le nomma Cohen, pas seulement comme nom mais également comme profession.

Unis dans la paix

Le mot Ye'hida signifie « unique » ou « uni ». La Ye'hida est la partie essentielle de l'âme qui est unie et attachée à D.ieu ; c'est l'union entre l'humain et le Divin. Chalom, la paix, est l'unité des contraires. Lorsque nous révélons le niveau de notre âme de Ye'hida, nous sommes à même d'unir et d'apporter la paix entre l'aspect fini du monde matériel et les mondes spirituels infinis.

La lettre Vav, scindée, dans le mot Chalom, illustre cette unité. La partie supérieure, le Youd, représente la Divinité et la spiritualité. Le petit Vav, en dessous, possédant la valeur numérique de 6, représente le monde qui put exister grâce aux Six Jours de la Création. Le Youd et le Vav sont unis pour former une lettre unique.

Une alliance de paix

C'est ce qu'implique l'Alliance de Paix offerte à Pin'has : il reçut l'aptitude d'évoluer librement entre le monde spirituel et le monde matériel. Par exemple, lorsque Yehochoua l'envoya explorer Jéricho, Pin'has fut capable d'être invisible aux yeux des soldats du roi.

Le Sforno commente également notre verset en disant que Pin'has vécut 300 ans.

Les Pirké déRabbi Éliézer affirment, que Pin'has est en réalité le Prophète Eliahou Hanavi, ce qui signifie qu'il vit toujours

aujourd'hui.

Tout cela démontre que l'acte de Pin'has, bien qu'apparemment violent, était en réalité un acte de paix et d'unité.

Reconstruire un Temple de paix

La Paracha Pin'has est toujours lue au cours des « Trois semaines » durant lesquelles toute notre nation pleure la destruction du premier et du second Temples.

Quel message Pin'has nous apporte-t-il durant ces « Trois semaines » ? Et comment reconstruisons-nous le Saint Temple ? En servant D.ieu, au-delà de notre zone de confort et en révélant ainsi notre Ye'hida. C'est ainsi que l'on est un « Cohen », non seulement de nom mais également de profession.

La destruction du Saint Temple soulève une dernière question : pourquoi le Vav doit-il être scindé, brisé, comme le Temple ?

De la même façon, pourquoi Pin'has dut-il agir agressivement et non « pacifiquement » ?

Le mot Chalom peut signifier « complet » ou « entier » mais la séparation dans le Vav semble rendre cette lettre incomplète ! La réponse est que, bien que nous soyons la dernière génération de l'exil et la première génération de la Délivrance, le monde n'est malheureusement pas encore parfait et nous n'aurons pas une manifestation complète de la paix avant la révélation du Machia'h. Le Baal Hatourim explique que la valeur numérique de Chalom (376) est la même que celle des mots : « Zéhou Machia'h », « Voici le Machia'h ».

Puissions-nous le mériter maintenant !

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 5 JUILLET – 13 TAMOUZ

Mitsva négative n° 166 : C'est l'interdiction pour un simple prêtre de se rendre impur au contact d'autres morts que les proches parents mentionnés dans la Torah.

• LUNDI 6 JUILLET – 14 TAMOUZ

Mitsva positive n° 173 : C'est le commandement de nommer un roi choisi parmi Israël qui unifiera notre nation et nous gouvernera.

Mitsva négative n° 362 : C'est l'interdiction de nommer [comme roi ou à toute position d'autorité] sur le peuple juif un prosélyte, comme il est dit : « tu ne pourras pas nommer un homme étranger ».

Mitsva négative n° 364 : C'est l'interdiction qui a été faite au roi d'avoir beaucoup de femmes.

Mitsva négative n° 363 : C'est l'interdiction qui a été faite au roi d'entretenir beaucoup de chevaux.

Mitsva négative n° 365 : C'est l'interdiction qui a été faite au roi d'accumuler des biens excessifs.

• MARDI 7 JUILLET – 15 TAMOUZ

Mitsva positive n° 187 : C'est le commandement de détruire et de passer au fil de l'épée les 7 peuples car ils furent les fondateurs de l'idolâtrie.

Mitsva négative n° 49 : C'est l'interdiction de ne laisser vivre aucun homme des sept peuples afin que ces peuples ne corrompent pas les autres hommes et qu'ils ne les induisent pas à se livrer à l'idolâtrie.

Mitsva positive n° 188 : C'est le commandement d'exterminer la descendance d'Amalek, la seule parmi les descendants d'Essav, mâles et femelles, jeunes et vieux.

Mitsva positive n° 189 : C'est le commandement de nous rappeler ce qu'Amalek nous fit en nous attaquant sans provocation. Nous devons en parler en tout temps afin que ce fait ne soit pas oublié.

Mitsva négative n° 59 : C'est l'interdiction d'oublier ce que nous ont fait les descendants d'Amalek.

• MERCREDI 8 JUILLET – 16 TAMOUZ

Mitsva négative n° 46 : Il nous est interdit à jamais d'habiter en Egypte afin de pas être contaminé par l'hérésie des habitants de ce pays et ne pas imiter leurs coutumes que la Torah réprouve.

Mitsva positive n° 190 : C'est le commandement nous incombant concernant la guerre contre d'autres peuples, ce que l'on appelle guerre facultative. Nous avons le devoir, si nous les combattons, de conclure une alliance avec eux pour épargner leurs vies à condition qu'ils fassent la paix avec nous et nous cèdent leurs terres.

Mitsva négative n° 56 : Il nous est interdit à jamais d'offrir la paix aux peuples d'Amon et de Moab.

Mitsva négative n° 57 : Il nous est interdit de détruire les arbres fruitiers lors du siège d'une ville dans le but de démoraliser ses habitants et de les faire souffrir.

Mitsva positive n° 192 : C'est le commandement qui nous a été enjoint, lorsque nos troupes partent en guerre, de réserver un endroit extérieur au camp pour qu'elles aillent y faire leurs besoins.

Mitsva positive n° 193 : C'est le commandement de prévoir dans l'équipement de chaque combattant, en plus de son armement, une bêche pour creuser la terre et couvrir ses excréments après avoir fait ses besoins à l'endroit assigné à cet effet.

• JEUDI 9 JUILLET – 17 TAMOUZ

Mitsva positive n° 191 : C'est le commandement de nommer un prêtre pour haranguer le peuple avant le combat et renvoyer chez lui tout homme inapte au combat.

Mitsva positive n° 214 : C'est le commandement qui a été enjoint au jeune marié de se consacrer à sa femme pendant une année entière.

Mitsva négative n° 311 : C'est l'interdiction d'astreindre un jeune marié durant une année à une corvée quelconque susceptible de l'éloigner du domicile conjugal, que ce soit dans le domaine militaire ou civil.

Mitsva négative n° 58 : C'est l'interdiction de craindre les incroyants en temps de guerre ou de trembler devant eux.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maimonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

« RENVOYÉ ! » OU « STAR DE L'ENTREPRISE » ?

Depuis toujours, je tente de rester en contact avec « mes » étudiants, ceux qui ont fréquenté l'université où j'ai installé mon Beth 'Habad, dans l'état de Delaware, aux États-Unis. De jeunes Juifs passent le Chabbat chez nous et sont heureux d'en apprendre davantage sur la Torah, le judaïsme, la vie juive... Nous leur procurons ce dont ils ont besoin : une maison loin de la maison, le calme et l'assurance de ceux qui assument leur judaïsme et le vivent avec enthousiasme, des repas cachères et des repas de Chabbat inspirants, des conseils et des objets de culte...

Mais au bout de quelques années, une fois leurs études terminées, jeunes gens et jeunes filles retournent chez leurs parents, se lancent dans les affaires, se marient et... nous oublions. C'est pourquoi je m'efforce de les contacter de temps en temps, afin de les renforcer spirituellement - quel que soit le chemin qu'ils ont choisi. C'est ainsi qu'il m'arrivait de téléphoner à Jason (un nom d'emprunt) qui, après s'être marié et avoir fondé une famille, était devenu agent d'assurances dans une grande compagnie à Manhattan.

Un jour, il m'appela, angoissé. Il m'expliqua que son salaire - comme d'ailleurs celui de ses collègues - était basé sur le nombre de clients qu'il recrutait. Mais la crise des surprimes (on était en 2008) avait bouleversé le marché de l'assurance, la crise était passée par là, il n'avait pas pu ramener un seul client ces dernières semaines et il sentait que ses jours étaient comptés dans son entreprise : peut-être allait-il être renvoyé...

Je devais justement me rendre à New York le lendemain (deux heures de route) et je lui proposai de passer le prendre et de l'emmener prier au Ohel du Rabbi, au cimetière Montefiore de Queens. Bien entendu, nous avons échangé nos souvenirs du bon temps passé ensemble à l'université et il ne cessa de me remercier moi ainsi que mon épouse pour lui avoir permis de passer cette période de la meilleure façon possible. Arrivés devant le Ohel, nous avons regardé les vidéos du Rabbi, nous avons prié et étudié des livres de 'Hassidout puis nous avons écrit chacun une lettre pour demander au Rabbi conseils et bénédictions dans tous les domaines, sans oublier de mentionner les noms de nos proches. Jason demanda évidemment une bénédiction pour ses affaires et promit que, dès que sa situation s'améliorerait, il m'enverrait une somme rondelette pour que notre Beth 'Habad puisse continuer à se développer au service des étudiants juifs de son ancienne université.

La même semaine, Jason reçut un coup de téléphone de celui qui devint son premier client et, depuis, il réussit à en contacter de nombreux autres au point que ses affaires devinrent encore plus florissantes qu'auparavant. A la fin de l'année, non seulement il n'avait pas été renvoyé mais il avait reçu le prix du meilleur collaborateur de son entreprise !

De mon côté, je n'osais évidemment pas lui rappeler sa promesse...

Trois années passèrent. La situation de notre Beth 'Habad ne s'améliorait pas, les dettes

s'accumulaient et ce n'était pas les étudiants eux-mêmes toujours à court d'argent qui auraient pu nous aider à remonter la pente ! Les arriérés de loyer et autres dépenses se chiffraient par milliers de dollars et les échéances devenaient de plus en plus menaçantes. J'écrivis au Rabbi, je lus des Tehilim, j'essayai mes larmes alors que je repensais à cette terrible situation. Dans la lettre que je m'apprêtais à envoyer pour qu'elle soit lue près du tombeau du Rabbi, je le suppliai de m'aider à continuer à animer et à développer les activités de notre Beth 'Habad.

Deux minutes après que j'ai envoyé cette lettre par internet, je reçus un coup de téléphone. C'était Jason qui me demandait de venir le voir le plus tôt possible. Avait-il de nouveaux ennuis à son travail ? Avait-il des problèmes de santé, de famille ? Avait-il juste besoin d'un mot de Torah pour reprendre des forces spirituelles ? J'ignorais de quoi il s'agissait mais c'était le seul genre d'aide que je pouvais lui proposer. Le lendemain, je pris l'autobus pour aller le voir dans son bureau à Manhattan.

Il me reçut chaleureusement et, sans rien dire, me tendit une grosse somme d'argent. Il remarqua évidemment ma mine stupéfaite (et soulagée...) et déclara : « Je vous avais promis de m'occuper de vous comme vous vous êtes occupé de moi, n'est-ce pas ?... ».

Rav Eliezer Shneiderman

Université de Delaware

Si'hat Hachavoua N° 1746

Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES DE MACHIA'H

CŒUR OU CERVEAU DE PIERRE ?

On interrogea un jour l'Admour Hazakène : pourquoi parle-t-il toujours de degrés spirituels très élevés avec lesquels nous n'avons a priori aucun rapport ?

Il répondit : A propos du temps de Machia'h, il est dit (Ezéchiel 36: 26) « et Je retirerai le cœur de pierre de votre chair et Je vous donnerai un cœur de chair. » Le terme employé est « cœur de pierre » et non « cerveau de pierre ». En effet, changer le cœur ne peut être que le fait du Machia'h et il est très difficile d'opérer cette transformation avant qu'il vienne. En revanche, agir sur le cerveau est possible dès à présent, par notre effort pendant le temps de l'exil. C'est pour cela que l'on parle de notions très élevées, pour retirer, au moins, le cerveau de pierre.

(D'après un commentaire du Rabbi - 2^{ème} jour de Pessa'h 5723 -1963) H.N.

Etude du RAMBAM

Mitsva positive n° 221 : C'est le commandement qui nous a été enjoint au sujet de la belle femme captive.

Mitsva négative n° 263 : C'est l'interdiction de vendre une femme de belle figure (faite prisonnière durant la guerre) après avoir eu une relation intime avec elle au moment de la conquête de la ville.

Mitsva négative n° 264 : C'est l'interdiction de traiter comme servante une femme de belle figure (faite prisonnière durant la guerre) après avoir eu une relation intime avec elle.

Fin du cycle de l'étude du Séfer Hamitsvot

• VENDREDI 10 JUILLET - 18 TAMOUZ

Début du nouveau cycle de l'étude du Séfer Hamitsvot Introduction du Séfer Hamitsvot (voir livre)

• SAMEDI 11 JUILLET - 19 TAMOUZ

L'étude porte sur les 14 principes (Chorachim) qui ont conduit le Rambam dans l'énumération des commandements (613 Mitsvot)

Principe N° 1 : Il ne faut pas inclure dans cette liste des commandements d'origine rabbinique.

Principe N° 2 : Nous ne devons pas inclure dans cette énumération toutes les lois déduites grâce à l'une des treize règles d'exégèse selon lesquelles la Torah est expliquée ou par le principe de l'exclusion (basé sur la présence dans un verset d'un mot, d'une particule ou d'une lettre supplémentaire).

Principe N° 3 : Il ne faut pas inclure à cette énumération les commandements qui ne sont pas applicables à toutes les générations.

Principe N° 4 : Il ne faut pas inclure (parmi les 613 Mitsvot) des prescriptions se rapportant à l'ensemble des commandements de la Torah (par exemple: "Et vous respecterez Mes lois).

Principe N° 5 : Il ne faut pas compter le motif donné pour un commandement comme un commandement séparé.

Principe N° 6 : Lorsqu'un commandement contient à la fois une Mitsva positive et une Mitsva négative, ces deux Mitsvot sont comptées séparément, l'une positive et l'autre négative.

Principe N° 7 : Les règles de détail d'un commandement ne sont pas comptées parmi les 613 commandements.

Principe N° 8 : Une interdiction excluant un cas particulier d'application d'un commandement n'est pas comptée parmi les commandements négatifs.

Principe N° 9 : Il ne faut pas baser le décompte des commandements sur le nombre de fois qu'un commandement, positif ou négatif, est répété dans la Torah. Mais il faut plutôt le fonder sur la nature d'une action interdite ou permise.

Principe N° 10 : Les actions prescrites en tant que préliminaires à l'observance des commandements ne doivent pas être comptées séparément.

Principe N° 11 : Les divers éléments formant ensemble un commandement ne doivent pas être comptés séparément.

Principe N° 12 : Il n'y a pas lieu de compter séparément les étapes successives pour l'accomplissement d'un commandement.

Principe N° 13 : Le nombre des commandements n'augmente pas selon le nombre de jours pendant lesquels il faut les accomplir.

Principe N° 14 : Il convient de compter les différentes sortes de punitions comme des commandements positifs.

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QU'EST-CE QUE L'ÉTUDE DU RAMBAM ?

En 5744 (1984), le Rabbi de Loubavitch proposait d'étudier chaque jour, le Michné Torah du Rambam (Maïmonide - 1135 / 1204). Pour cela, il suggérait trois rythmes d'étude :

- Soit **trois chapitres par jour** (de façon à terminer l'étude des quelques 900 chapitres en un peu moins d'un an)
- Soit **un chapitre par jour** (de façon à terminer l'étude en un peu moins de trois ans)

- Soit, pour ceux (et surtout celles) qui ne peuvent pas assumer ce rythme, **une ou plusieurs Mitsvot** - telles qu'elles sont décrites dans le **Séfer Hamitsvot** du même Rambam - par jour, en suivant scrupuleusement l'ordre de l'étude du premier cycle (trois chapitres, comme décrit plus haut).

Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme et c'est ainsi que des centaines de milliers de Juifs se mirent à l'œuvre et s'aperçurent qu'ils étaient capables - certainement grâce aux forces procurées pour cela par le Rabbi - d'étudier ce monument de la loi juive qu'est le Michné Torah. Cet ouvrage avait longtemps été réservé aux érudits (sauf quelques passages comme *Hil'hot Déot* - les Lois concernant l'amélioration du caractère - et *Hil'hot Techouva* - les lois concernant le retour à D.ieu). Il est maintenant à la portée du plus grand nombre, avec traduction et commentaires en français. Ainsi, chacun peut étudier tous les commandements de la Torah.

A l'initiative du Kéren Chmouel (fondé à la mémoire du regretté Rav Chmouel Azimov), le Beth Loubavitch propose tous les matins sur Radio J (94.8 FM) entre 7 heures et 7 heures 15 l'étude de la Mitsva du jour.

Jeudi 17 Tamouz (9 juillet 2020), dans le monde entier, on célèbre le **39^{ème} Siyoum** (pour ceux qui ont étudié trois chapitres ou le Séfer Hamitsvot chaque jour) et le **13^{ème} Siyoum** (pour eux qui étudient un seul chapitre par jour). Le lendemain, on recommence cette étude avec des forces renouvelées, sachant qu'ainsi, non seulement il (ou elle) étudie la Torah mais aussi s'unit avec les Juifs du monde entier autour de ce trésor de l'érudition juive.

Puissions-nous tous mériter, par ce mérite, d'accueillir très prochainement le Machia'h, quand « la connaissance de D.ieu remplira le monde comme l'eau recouvre les mers » !

F.L.

LEADER CASH LEVALLOIS

Au service de la communauté

81 rue Jules Guesde – 92300 Levallois

01 47 37 52 68

- Livraison gratuite (voir conditions)
- 2 parkings gratuits (< 30 min.) à proximité
- Un large choix de produits et des prix très attractifs
- Grande surface de plus de 600 M²

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19^e

82 rue Petit – 75019 Paris

600 m²
au service
de la
communauté

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

LAMYCONFORT
LAMLITERIE

FABRICANT-GROSSISTE OUVRE SES PORTES AUX PARTICULIERS
Jusqu'à 50% moins cher
Sur produits équivalents griffés

Matelas- Somiers
Banquettes- Clic-clac
Lits gigognes- Lits électriques

Système d'assemblage
exclusif

Ouvert du Dim. au Vend.
Fermé le Samedi
petite tano

01.47.00.73.55
3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille
LE SPECIALITE DES LITS CACHER ET SANS CHAATNETZ

ÉCLAIRONS
NOTRE QUOTIDIEN
EN REGARDANT
CHAQUE JOUR UNE
VIDÉO DU RABBI...

Recevoir par WhatsApp
la VIDÉO DU RABBI
sous-titrée en français

Comment recevoir la vidéo ?
Enregistrez le numéro
+33 7 81 53 60 93
dans vos contacts et envoyez
un message WhatsApp
en écrivant «OUI».

Un projet du Keren Chmouel - Beth Loubavitch IDF
en partenariat avec JEM France.

ESHELGLATT

GLATT CACHER LAMEHADRINE

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

55 rue Petit - 75019 Paris

01 42 45 36 47

franprix

HAUTPOUL / GEORGES AURIC
51 rue d'Hautpoul
75019 Paris

Un large choix de produits
caché, boutargue...

Baisse des prix !!
Livraison à domicile :
01 42 08 00 52
Notre équipe vous accueille
chaleureusement

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

LE NUMERO

Service
Porte à Porte

1 - 8 €
sur présentation
de la Sidra

DE LA COMMUNAUTÉ

32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais
A 3MN DE LA PORTE DE PANTIN

Prise de RDV : Feivel Basanger
01 41 83 19 23 / 06 21 65 58 71

SNS SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
- Alarme & Télésurveillance
- Contrôle d'accès & Interphonie
- Serrurerie & Portes blindées
- Store, Volet & Rideau métallique
- Portail & Porte de garage

NOUVEAU !!!

GARAGE DIRECT AUTO

07 62 00 60 99

Franchise offerte
(voir conditions au garage)

Véhicules
de courtoisie

Gain de temps dans vos déplacements
et prise en charge rapide
assurée par envoi de photos

01 57 42 57 42
01 48 44 00 88

43 Chemin
des Vignes
93000 Bobigny

Maintien & Aide à domicile • Personnes âgées • Familles, garde d'enfants
• Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...

AGE INTER SERVICES
3, rue des Boulets - 75011 Paris
Paris et Val de Marne **01 43 28 80 00**